

Canadian  
Dermatology  
Association



Association  
canadienne de  
dermatologie

# 101e Assemblée générale annuelle de l'ACD

**Jeudi 25 juin 2026**

**Calgary Telus Convention Centre**

**Salle C**

**9h00 à 10h00 heure des Rocheuses**

**[dermatologue.ca](http://dermatologue.ca)**



## 2025-2026 Conseil de l'ACD

Mark Kirchhof.....	Président
Gabriele Weichert.....	Présidente sortant
Mariusz Sapijaszko.....	Président désigné
Nicole Maillet-Lebel.....	Vice-présidente
Tetyana Khlabatyn.....	Secrétaire
Julien Ringuet.....	Trésorier
Michelle Pratt.....	Administratrice régionale – Provinces Atlantiques
Elena Netchiporouk.....	Administratrice régionale - Québec
Stéphanie Turmel.....	Administratrice régionale - Québec
Laura Pickett.....	Administratrice régionale - Ontario
Maxwell Sauder.....	Administrateur régional - Ontario
Laurie Parsons.....	Administratrice régionale - Provinces des Prairies
Marcie Ulmer.....	Administratrice régionale - Colombie-Britannique
Marissa Burnell-Higgs.....	Administratrice issu de la communauté
Kindha Gorman.....	Administratrice issu de la communauté
Tom Bursey.....	Administrateur issu de la communauté
Kirk Barber.....	Rédacteur-en-chef, JCMS
Sonya Abdulla.....	Représentant de l'ACD sur le Comité de spécialité du Collège royal
Jessica Ho.....	Représentante ACD-SRF
Valerie Doyon.....	Représentante ACD-SRF
Jacinthe Desaulniers.....	Chef de la direction



101<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de l'ACD  
Jeudi 25 juin 2026  
9 h à 10 h, heure des Rocheuses  
Calgary Telus Convention Centre  
Salle C

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion et confirmation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 19 juin 2025
4. Présentation du conseil d'administration de 2025-2026
5. Rapport de la présidente
6. Rapport de la présidente-directrice générale
7. Rapport de la secrétaire
  - 7.1 Rapport du comité des adhésions et des distinctions
8. Rapport du trésorier
  - 8.1 Examen des états financiers vérifiés de 2025
  - 8.2 Motion en vue de nommer les vérificateurs de 2026
9. Rapport du comité de gouvernance et des nominations
10. Questions et réponses des membres
11. Transition de la gouvernance
  - 11.1 Résultats de l'élection
  - 11.2 Présentation des membres sortants du conseil d'administration
  - 11.3 Présentation des membres du conseil d'administration de 2026-2027
12. Avis de la prochaine assemblée générale annuelle de l'ACD
13. Levée de la séance



## 100<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de l'ACD

Le jeudi 19 juin 2025

9 heures (HE)

### PROCÈS-VERBAL

**1. Ouverture de la réunion et confirmation du quorum**

La séance est ouverte à 9 h 09, HE.

Sont présents 79 membres votants (le quorum est de 47)

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION PROPOSÉE** par S. Hanna et appuyée par L. Guenther afin que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté. **ADOPTÉE.**

**3. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 28 juin 2024**

**MOTION PROPOSÉE** par I. Oroz et appuyée par M. Sapijaszko afin que soit adopté l'ordre du jour de l'AGA du 28 juin 2024 tel que diffusé. **ADOPTÉE.**

**4. Présentation du conseil d'administration de 2024-2025**

G. Weichert présente le conseil d'administration de 2024-2025 et remercie les administrateurs pour le dévouement et le dur labeur qu'ils ont consentis au cours de la dernière année.

Gabriele Weichert	Présidente
Michele Ramien	Présidente sortante
Mark Kirchhof	Président désigné
Mariusz Sapijaszko	Vice-président
Tetyana Khlabatyn	Secrétaire
Maxwell Sauder	Trésorier
Julien Ringuet	Trésorier désigné
Michelle Pratt	Administratrice – Provinces de l'Atlantique
Elena Netchiporouk	Administratrice – Québec
Robin Wiviott	Administratrice – Québec
Laura Pickett	Administratrice – Ontario
Sophia Colantonio	Administratrice – Ontario
Irina Oroz	Administratrice – Provinces des Prairies
Marcie Ulmer	Administratrice – Colombie-Britannique
Ella Forbes-Chilibeck	Administratrice représentant la communauté
Tom Bursey	Administrateur représentant la communauté
Kirk Barber	Rédacteur en chef, <i>JCMS</i>
Sonya Abdulla	Représentante au comité de spécialité du Collège royal

Miranda Waugh	Représentante, SRF de l'ACD
Kayadri Ratnarajah	Représentante, SRF de l'ACD
Jacinthe Desaulniers	Présidente-directrice générale

## 5. **Rapport de la présidente :**

G. Weichert amorce son intervention en exprimant l'honneur qu'elle a eu d'occuper le poste de présidente de l'ACD pendant les célébrations du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Association, un jalon important qui commémore notre héritage canadien et place l'ACD en bonne position pour continuer à avoir un impact substantiel au cours du prochain siècle.

Elle souligne notre chance d'avoir une riche histoire, façonnée par des dermatologues exceptionnels qui ont influencé la trajectoire de notre spécialité au cours des cent dernières années. Reprenant les mots de Winston Churchill, « Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur », elle souligne l'importance de comprendre notre parcours, de célébrer nos réalisations et d'impliquer nos membres dans ce processus.

G. Weichert encourage les membres à visiter notre page Web consacrée au centenaire et à découvrir l'exposition montée sur les lieux du congrès, intitulée « Célébrons un siècle de dermatologie canadienne, 1925-2025 ».

Elle explique qu'en réponse au vœu des membres, le plaidoyer est devenu le pilier stratégique dans lequel l'organisation a le plus investi et qui a le plus progressé. Le paysage des soins de santé étant de plus en plus complexe, il est d'une importance capitale que nous parlions d'une voix forte et unie.

Elle explique qu'il y a eu au mois de janvier le lancement public de notre première plateforme de plaidoyer, qui décrit les défis auxquels sont confrontés les dermatologues et leurs patients et qui, plus important encore, présente cinq solutions concrètes pour améliorer les soins fournis aux patients et leurs résultats de santé. Élaborée avec la contribution des membres, la plateforme souligne le rôle essentiel que jouent les dermatologues et réaffirme le leadership qu'assure l'ACD au sein du système national des soins de santé.

G. Weichert fait remarquer que le conseil d'administration a fait réaliser un examen approfondi du modèle de gouvernance de l'ACD et voté en faveur de l'adoption d'un cadre de gouvernance fondé sur des données probantes. Ce modèle vise à améliorer l'efficacité du conseil en mettant l'accent sur la stratégie, la gestion du risque, la performance, les ressources humaines et les objectifs, afin de permettre au conseil de diriger avec vision et de se concentrer sur ses responsabilités fondamentales telles que l'orientation stratégique et la reddition de compte.

Au cours de sa présidence, elle a eu le plaisir d'échanger avec de nombreux dermatologues œuvrant dans des régions éloignées dans le cadre d'une série d'entretiens intitulée « Réflexions sur les milieux éloignés : dermatologues à l'oeuvre ».

Elle a observé que les contributeurs relevaient toujours à la fois les difficultés et les gratifications qui peuvent être associées à la prestation de soins dans une collectivité éloignée et mal desservie. Malgré les défis qui se posent, elle a constaté un engagement

profond envers les soins aux patients, accompagné d'une appréciation de la diversité et de la beauté des collectivités rurales.

Pour conclure, G. Weichert exprime toute sa gratitude envers les membres de l'ACD qui consacrent généreusement d'innombrables heures aux travaux du conseil d'administration et des comités, ainsi qu'à l'endroit du personnel de l'ACD, qui collectivement, travaillent avec acharnement à unir les dermatologues.

## **6. Rapport de la présidente-directrice générale**

J. Desaulniers commence par inviter les membres présents à lire notre rapport annuel actualisé. Elle explique que cette année, l'équipe a relevé le défi de rendre le rapport plus concis et plus engageant, sans pour autant en diminuer l'exhaustivité.

Le rapport annuel s'articule autour de nos trois piliers stratégiques : plaidoyer, protection et soutien.

### **Plaidoyer**

J. Desaulniers souligne que le plaidoyer a été une priorité importante pour l'ACD cette année :

- Plateforme de plaidoyer : lancée en décembre 2024/janvier 2025.
- Initiatives de fond : après le lancement, nous avons concentré nos efforts sur deux des solutions proposées :
  1. Augmenter le nombre de dermatologues formés au Canada : nous sommes en train d'élaborer un livre blanc sur la question.
  2. Soins en équipe : nous avons préparé des études de cas et nous consultons les membres à ce sujet.
- Partenariat avec Mélanome Canada : dans le cadre de l'initiative de la Méla Mobile de Mélanome Canada, nous avons soutenu la sensibilisation sur le cancer de la peau et mis en relief le rôle joué par les dermatologues au regard de la santé de la peau dans quatre provinces.
- Relations avec les gouvernements : nous avons soumis un mémoire prébudgétaire et nous avons été à l'oeuvre pendant l'élection fédérale avec notre boîte à outils électorale et en envoyant des lettres aux candidats et des mots de félicitations aux élus.

J. Desaulniers mentionne également que nous recueillons actuellement des signatures pour notre pétition sur la dermatologie, l'objectif étant d'obtenir 1 000 signatures. Elle encourage les membres à contribuer en signant la pétition et en apposant dans leur cabinet l'affiche de la pétition, qui comprend un code QR qui permet aux patients d'ajouter leur voix.

### **Protection**

Passant au deuxième pilier stratégique, J. Desaulniers rappelle l'engagement pris par l'ACD de protéger la valeur de notre spécialité et l'expertise de nos membres, tout en sensibilisant le public.

- Cas de fausses déclarations : cette année, 30 % des cas signalés ont été rapidement corrigés après l'intervention de l'ACD, et 60 % restent en circulation.
- Programme d'homologation de produits : ce programme aide les Canadiens à faire des choix éclairés tout en générant des revenus essentiels pour soutenir notre travail. Plus

- de 260 produits arborent fièrement le logo de l'ACD. Cette année, le conseil d'administration a décidé d'élargir le programme aux produits capillaires et aux cosmétiques; des groupes consultatifs s'emploient à définir des critères rigoureux.
- Groupe de travail sur la prudence au soleil (GTPS) : la campagne du Mois de la prudence au soleil visait en 2025 à promouvoir la prudence au soleil par l'éducation et l'implication des collectivités, notamment à travers le Programme de subvention de structures ombrières de l'ACD. La forte participation à ce programme témoigne de la forte demande et du besoin urgent d'aménager des espaces extérieurs sûrs.

### **Soutien**

Concluant avec le troisième pilier stratégique, J. Desaulniers rappelle l'engagement démontré par l'ACD envers le soutien de ses membres par diverses initiatives :

- Avantages dont profitent les membres : ces avantages incluent les possibilités de formation et de développement professionnel continu, les services d'accréditation, la communication et la sensibilisation.
- Congrès annuel : le congrès de l'année dernière avait enregistré une participation et un taux de satisfaction records, qui ont tous deux été dépassés cette année à Halifax à l'occasion de notre congrès du centenaire.
- Revue scientifique : Le *JCMS* a atteint cette année son facteur d'impact le plus élevé jamais enregistré, soit 3,1.

J. Desaulniers remercie les membres présents et exprime l'espoir que sa brève présentation ait éveillé leur curiosité et les ait incités à lire le rapport annuel dans son intégralité. Elle conclut en remerciant le personnel de l'ACD pour l'acharnement avec lequel il a fait du plaidoyer en faveur des dermatologues, les a protégés et les a soutenus.

## **7. Rapport de la secrétaire**

### **7,1 Rapport du comité des adhésions et des distinctions**

T. Khlabatyn commence son intervention en exprimant sa gratitude envers les membres, qui lui ont confié le poste de secrétaire du conseil d'administration.

Elle dresse un bilan de la dernière année, la qualifiant de chargée mais productive, et présente un bref compte rendu des principales réalisations de l'Association.

Une des réalisations les plus importantes a été l'élaboration d'un Plan stratégique et d'action pour le soutien à l'adhésion. Ce document guidera nos efforts au cours des années à venir, fournissant notamment des indicateurs clairs de réussite. Notre principal objectif est d'accroître la part du marché et la satisfaction des membres, qui seront mesurés au moyen de six indicateurs tactiques : le renouvellement, la fidélisation, le recrutement, l'amélioration de la valeur pour les membres, le renforcement du sentiment d'appartenance à une communauté et l'amélioration de la communication bidirectionnelle entre les membres et l'ACD.

T. Khlabatyn souligne l'importance de fidéliser nos nouveaux diplômés résidents. En 2024, le barème de cotisations a été révisé, offrant aux nouveaux diplômés une réduction de 200 dollars sur leurs cotisations pendant leurs deux premières années d'exercice. Cette initiative a remporté un vif succès, faisant passer le taux de fidélisation de 37 %, l'année précédente, à un taux de 79 %.

Elle souligne également qu'un nouveau portail pour les membres a été lancé à la fin de l'année 2024. Ce portail permet aux membres d'accéder plus facilement à leurs avantages, de gérer leurs coordonnées, leurs préférences d'abonnement aux courriels, leurs renseignements de facturation, etc. De plus, un répertoire public « Trouver un dermatologue » amélioré, un répertoire privé des membres et un forum de discussion, désormais appelé « Communautés de l'ACD », ont été lancés.

Les résultats du sondage que nous avons mené auprès des membres en 2024 montrent une implication croissante des membres, comme en fait foi l'augmentation de 40 % des réponses obtenues par rapport à 2023. Ces sondages annuels fournissent des informations essentielles qui nous aident à définir nos priorités et nos axes de travail, et ils continueront d'être menés chaque automne.

Elle conclut en évoquant le travail fait par le comité concernant la révision et le renouvellement des prix décernés aux membres de l'ACD. Les critères et le barème de notation ont été mis à jour afin de mieux refléter le contexte actuel. La modification la plus importante concerne le Prix de la recherche, qui s'applique désormais aux travaux publiés et non publiés. Le ou la lauréat·e se voit également offrir l'inscription gratuite au congrès et l'occasion d'y présenter sa recherche. En collaboration avec le Comité sur l'équité, la diversité et l'inclusion, le Prix du leadership inclusif a été lancé et sera décerné pour la première fois.

Enfin, T. Khabatyn présente la répartition des divers types de membres en 2024. La catégorie « Membres dermatologues certifiés » comprend tous les membres exerçant la dermatologie. La catégorie « Résidents et fellows » comprend tous les résidents et fellows actifs, ainsi que les personnes qui ont été diplômées en 2024. La catégorie « Associés » regroupe les membres retraités et d'autres catégories d'associés.

Elle souligne que le niveau d'adhésion est resté stable depuis l'an dernier, le nombre de membres actifs à la fin de 2024 se chiffrant à 469, contre approximativement 464 en 2023. T. Khabatyn félicite ensuite les membres suivants pour leurs 25 ans d'adhésion à l'ACD : les docteur·e·s Robin Billick, Christian-Allen Drouin, Régine Mydlarski, Lester Smoley, Victoria Taraska et Youwen Zhou.

Elle félicite ensuite les membres suivants pour leurs 50 ans d'adhésion à l'ACD : les docteur·e·s Allan Behm, Denise Wexler et Anna Williams.

Elle conclut son rapport en remerciant les membres du Comité des adhésions et des distinctions pour leur temps et pour la détermination dont ils ont fait preuve au cours de la dernière année.

## **8. Rapport de la trésorière**

### **8,1 Examen des états financiers audités de 2024**

M. Sauder note que la trousse de l'AGA comprend une copie complète des états financiers audités de 2024.

Il explique que Welch LLP a effectué un audit externe des états financiers de l'ACD et a présenté ses conclusions au conseil d'administration le 28 avril. Le cabinet Welch a émis une opinion favorable sans réserve et n'a trouvé aucune inexactitude substantielle ni aucun sujet de préoccupation. En conséquence, le conseil d'administration a approuvé les états financiers audités de 2024 tels que présentés.

Pour l'exercice se terminant en 2024, l'ACD a enregistré un excédent de 113 000 dollars. Les revenus totaux se sont élevés à 4 millions de dollars, la majorité provenant des commandites du congrès annuel et des programmes de logo de l'ACD (Santé de la peau et Protection solaire).

Les dépenses se sont élevées au total à 3,9 millions de dollars, la plupart des coûts étant imputés aux salaires et aux avantages sociaux, ainsi qu'à la tenue du congrès annuel.

Il explique qu'il est important de noter que les salaires et les avantages sociaux soutiennent la mise en œuvre des programmes de base, notamment les congrès, les services aux membres, les possibilités de formation et le programme de logo. Ces coûts liés aux ressources humaines sont présentés en une seule catégorie dans les états financiers.

M. Sauder indique que dans l'ensemble, l'ACD demeure dans une solide situation financière, l'excédent de 2024 portant le total des réserves à 3,3 millions de dollars.

Il ouvre ensuite la séance aux questions. Deux questions sont soulevées : l'une concernant l'élimination des cotisations des membres et l'autre concernant la réduction des frais d'inscription au congrès pour les nouveaux diplômés. M. Sauder indique que ces questions seraient soumises à l'attention du conseil d'administration.

#### **Motion en vue d'approuver les états financiers audités de 2024**

MOTION PROPOSÉE par I. Oroz et appuyée par I. Turchin, en vue de l'approbation par les membres présents des états financiers audités de 2024 tels qu'ils ont été présentés. **ADOPTÉE.**

#### **8,2 Motion en vue de nommer les auditeurs de 2025**

MOTION PROPOSÉE par G. Sibbald et appuyée par Y. Asai, en vue de l'approbation par les membres présents du choix de Welch LLP comme cabinet chargé de l'audit des états financiers de 2025 de l'ACD. **ADOPTÉE.**

M. Sauder conclut son intervention en remerciant les membres du Comité des finances et de l'audit pour leur surveillance et leur gestion continues de la situation financière de l'ACD.

#### **9. Renouvellement du modèle de gouvernance – modifications au Règlement**

M. Kirchhof indique que le conseil d'administration de l'ACD propose de renouveler le modèle de gouvernance afin de le moderniser. L'objectif est de faire en sorte que le conseil d'administration puisse concentrer son attention sur les possibilités et les risques stratégiques de haut niveau, en déléguant les responsabilités opérationnelles au/à la PDG et au personnel.

**Conclusions de l'évaluation de la gouvernance :**

- Au cours de l'été 2024, l'ACD a fait réaliser une évaluation approfondie de son modèle de gouvernance. L'évaluation a permis de relever de possibles secteurs d'amélioration dans les pratiques de gouvernance.

**Sélection de Governance Solutions Inc. (GSI) :**

- Au cours de l'hiver 2025, le cabinet GSI a été sélectionné à l'issue d'un processus d'appel d'offres.
- Au printemps 2025, le modèle de gouvernance proposé par GSI a été examiné et discuté à deux reprises par le Comité de la gouvernance et des candidatures et à deux reprises par le Conseil d'administration.

**Modèle de gouvernance proposé :**

- Le modèle proposé vise à renforcer la transparence, la reddition de compte et la réactivité, en passant d'une approche opérationnelle à une approche stratégique et en mettant en place un conseil d'administration réduit, dont les membres seraient choisis en fonction de leurs compétences.

**Contexte historique et appuis :**

- 1992 : Une évaluation du Code britannique de gouvernance des entreprises a relevé un manque d'indépendance dans la surveillance de la gouvernance des entreprises.
- 1994 : Recherche reproduite au Canada par le Comité Dey, David Beatty, l'Université de Toronto, et d'autres.
- Les conclusions sont approuvées par la Coalition canadienne pour la bonne gouvernance et le Conference Board du Canada.

**Recommandations et plan de mise en œuvre :**

- Délimiter les responsabilités en matière de gouvernance et d'activités opérationnelles.
- Restructurer le conseil d'administration selon un modèle fondé sur les compétences, en mettant l'accent sur les obligations fiduciaires.
- Recruter du personnel pour occuper les postes de trésorier et de secrétaire, ce qui cadrerait mieux avec la réalité et dégagerait les membres du Conseil d'administration de toute responsabilité.

**Conséquences pour le Règlement :**

- Réduction de la taille du conseil d'administration de 21 à 12 membres pour une plus grande efficacité.
- Élimination de la liste de candidatures pour la présidence, remplacée par un mandat présidentiel de deux ans.

**Restructuration des comités :**

- Conserver deux comités du conseil d'administration : un Comité de l'audit et des finances, et un Comité de la gouvernance, des candidatures et des ressources humaines, en plus d'un Sous-comité des nominations.
- Les autres comités consultatifs et groupes de travail relèveront de/de la PDG.

### **Mise sur pied du Sous-comité des nominations**

- Élaborer une matrice des compétences en pratiques exemplaires afin d'orienter le processus de recrutement.
- Les candidats à la présidence doivent avoir une expérience actuelle ou antérieure au sein du conseil d'administration de l'ACD.
- Les membres du conseil d'administration assureront une représentation géographique.

### **Examen annuel et reddition de compte :**

- La nouvelle fonction de la gouvernance/du conseil d'administration serait examinée chaque année.
- Le ou la PDG serait responsable des comités opérationnels, les objectifs annuels et la mesure de l'atteinte des objectifs seraient supervisés par le conseil d'administration.
- Les membres de l'ACD continueraient de contribuer activement aux comités.
- Tout membre pourra être porté-e candidat-e pour accéder à un poste à représentation géographique au sein du conseil d'administration, ainsi qu'au poste de président-e s'il/elle a été membre du conseil d'administration de l'ACD.
- Le Sous-comité des nominations invitera les membres approuvés à se porter candidats en tenant compte de la matrice des compétences.

### **Résumé :**

- La refonte proposée de la gouvernance permettrait de se doter d'un conseil d'administration plus petit et plus efficace, qui se concentrerait sur ses responsabilités de gouvernance et l'orientation stratégique de l'organisation, et dont les membres présenteraient un tableau de compétences amélioré.
- La mise en œuvre de ces changements relèverait de la responsabilité fiduciaire première du conseil d'administration et serait supervisée par celui-ci, c'est-à-dire par vos représentants élus.

### **Prochaines étapes :**

- Commencer la restructuration des comités à l'automne 2025 par un examen complet des mandats des comités opérationnels et permanents.
- Mettre en place le Sous-comité des nominations au cours de l'année de gouvernance 2025-2026.

M. Kirchhof soumet ensuite la motion suivante pour discussion :

***Que les membres présents approuvent les modifications au Règlement administratif telles qu'elles ont été présentées.***

**MOTION PROPOSÉE** par I. Turchin et appuyée par J. Ringuet, en vue de l'approbation par les membres présents des modifications proposées au Règlement administratif, tels qu'elles ont été présentées.

M. Kirchhof ouvre la discussion, au cours de laquelle plusieurs préoccupations sont soulevées. Quelques participants estiment que la discussion et la décision ont été précipitées et que les changements surviennent trop rapidement.

M. Kirchhof soumet ensuite la motion au vote, expliquant qu'une résolution spéciale nécessitait le soutien des deux tiers des membres votants, soit 66 %.

37 membres, soit 47 %, se sont prononcés en faveur

30 membres, soit 38 %, se sont prononcés contre

10 membres, soit 13 %, se sont abstenus

La motion est rejetée.

## **10. Transition de la gouvernance**

### **10,1 Résultats de l'élection**

Les membres suivants de l'ACD sont élus au Conseil d'administration pour l'exercice 2025-2026 :

- Nicole Maillet-Lebel, Vice-présidente
- Maxwell Sauder, Administrateur, Ontario

Les membres suivants de l'ACD sont élus par acclamation au Conseil d'administration pour l'exercice 2025-2026 :

- Stéphanie Turmel, Administratrice, Québec
- Laurie Parsons, Administratrice, Provinces des Prairies

### **10.2 Présentation des membres sortants du Conseil d'administration**

G. Weichert présente les membres sortants du Conseil d'administration et les remercie pour leur dévouement et leurs services :

- Michele Ramien
- Irina Oroz
- Robin Wiviott
- Sophia Colantonio
- Ella Forbes-Chilibeck
- Miranda Waugh
- Kayadri Ratnarajah
- Maxwell Sauder se retire comme trésorier, mais comme indiqué plus haut, il intégrera le conseil en tant qu'administrateur régional pour l'Ontario.

G. Weichert souhaite ensuite la bienvenue à Mark Kirchhof comme président pour l'année de gouvernance 2025-26.

M. Kirchhof fait état de la vision qu'il entend poursuivre lors de sa présidence, soulignant que les membres du conseil d'administration, lui compris, ne sont que les intendants de l'ACD. Il souligne que beaucoup ignorent peut-être que l'ACD a été fondée avant l'AAD et à l'EADV. Au cours de l'année à venir, il fera en sorte que se poursuivent les efforts de plaidoyer de l'organisation visant à faire valoir l'importance de la dermatologie et des dermatologues. De plus, le conseil d'administration restera résolu à faire de l'ACD une ressource inestimable pour les nouveaux et jeunes diplômés, qui représentent l'avenir de notre spécialité.

### 10.3 Présentation des membres du Conseil d'administration de l'ACD de 2025-2026

M. Kirchhof présente les membres entrants du conseil d'administration, soulignant le dur labeur qui les attend au service du groupe important et durable de membres de l'ACD.

Mark Kirchhof	Président
Gabriele Weichert	Présidente sortante
Mariusz Sapijaszko	Président désigné
Nicole Maillet-Lebel	Vice-présidente
Tetyana Khlabatyn	Secrétaire
Julien Ringuet	Trésorier
Michelle Pratt	Administratrice – Provinces de l'Atlantique
Elena Netchiporouk,	Administratrice, Québec
Stéphanie Turmel	Administratrice – Québec
Laura Pickett	Administratrice – Ontario
Max Sauder	Administrateur – Ontario
Laurie Parsons	Administratrice – Provinces des Prairies
Marcie Ulmer	Administratrice – Colombie-Britannique
Tom Bursey	Administrateur représentant la communauté
Représentant-e, SRF de l'ACD	
Représentant-e, SRF de l'ACD	
Sonya Abdulla	Représentante, Comité de spécialité du CR
Kirk Barber	Rédacteur en chef, JCMS

M. Kirchhof remercie au nom du conseil d'administration et des membres de l'ACD G. Weichert pour le dévouement remarquable avec lequel elle a servi l'ACD.

Il souligne que G. Weichert a accompli beaucoup de choses pendant son mandat de présidente. Ce rôle est loin d'être une fonction de parade : il implique de devoir prendre des décisions difficiles, travailler de longues heures et examiner attentivement une documentation volumineuse. Au cours de la dernière année, l'ACD a sous sa direction procédé à un examen de sa gouvernance, s'est associée à Mélanome Canada et a lancé une nouvelle plateforme de plaidoyer, parmi de nombreuses autres initiatives. G. Weichert a notamment contribué à mettre en lumière les dermatologues exerçant dans des régions éloignées et rurales grâce à sa série *Réflexions sur les milieux éloignés*.

Lorsqu'on lui a demandé ce qu'elle souhaiterait en guise de remerciement, G. Weichert a gracieusement demandé qu'un don soit fait à l'organisme Nanaimo Foodshare.

### 11. Avis de tenue de la prochaine assemblée générale annuelle de l'ACD

101<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle  
Calgary, Alb.  
(Dates du congrès : 24 au 27 juin 2026)

### 12. Levée de la séance

**MOTION PROPOSÉE** par I. Oroz et appuyée par K. Kobayashi afin que soit levée la séance à 10 h 13, HE. **ADOPTÉE.**